

**Structuration du Living Lab Prévention
Saverne – Strasbourg**

Cahier des charges

1. Table des matières

1.	Table des matières	2
1.	Présentation du commanditaire	3
2.	Contexte et enjeux de la mission	3
3.	Objectif du cahier des charges	6
4.	Réponse au présent cahier des charges.....	8
5.	Remise de l'offre	8
6.	Durée de la mission	8
7.	Choix des prestataires	8
a.	Critères de sélection.....	8
b.	Modalités de sélection	8
8.	Référents et contacts utiles.....	9

1. Présentation du commanditaire

Labellisé en 2005 par l'Etat en tant que Pôle de compétitivité, l'association BioValley France est impliquée depuis plus de 20 ans dans l'animation et le soutien au développement de la filière Santé. Son credo est d'accélérer la croissance de ses membres, privés et académiques, par l'innovation.

Fort de son expertise, BioValley France a été le premier pôle Santé de France à s'investir dans des grands projets d'infrastructures, notamment dans le cadre des Programmes d'Investissement d'Avenir. On peut citer à titre d'exemple l'impulsion et le co-pilotage de Nextmed, Campus des Technologies Médicales sur le site des Hospices Civils de Strasbourg. Il s'agit de créer un environnement optimal, favorable au développement, à l'évaluation et à la mise sur le marché des technologies médicales et chirurgicales de demain.

BioValley France s'attache à la mise en place de projets individuels, collaboratifs et structurants allant de l'émergence de nouveaux produits jusqu'à la proposition de chaîne de services globaux à forte valeur ajoutée.

2. Contexte et enjeux de la mission

Dans sa stratégie « MaSanté 2022 », l'Agence Régionale de Santé a fixé comme objectifs de replacer le patient au cœur du soin, de favoriser une médecine préventive et de lutter contre les déserts médicaux.

L'Eurométropole de Strasbourg, en partenariat avec la Ville de Strasbourg, le Département du Bas-Rhin, Grand Est, les Hôpitaux Universitaires de Strasbourg, PRleSM, les Communauté de Commune du Pays de Saverne Plaine et Plateau, l'IHU de Strasbourg, l'URPS-ML, France Assos Santé, Docaposte, l'Université de Strasbourg, l'URPS Pharmaciens, la CPAM, la Ville de Saverne, L'ARS Grand Est, la Région Grand Est, la Communauté de Commune de Mossig et Vignoble et le pôle BioValley France sont lauréat de l'Appel à Projet « Territoire d'Innovation » des Plans d'Investissements d'Avenir avec le projet « Territoire de Santé de Demain ».

Les ambitions du projet « Territoire de Santé de Demain » sont :

- Avoir un impact significatif sur l'amélioration de la santé des populations grâce, entre autres, à des outils numériques mutualisés et aux actions innovantes, dont l'impact sera systématiquement évalué. L'articulation avec les projets nationaux, les partenaires et le développement économique doivent impliquer un changement systémique incluant l'implication directe des citoyens,

- Le déploiement de services adaptables au niveau régional puis national grâce au numérique et à la puissance industrielle des entreprises partenaires, le tout en s'appuyant sur une plateforme régionale d'innovation en e-santé (PRieSM),
- Promouvoir un modèle de démarche territorial de santé intégré, associant citoyens et acteurs du territoire avec l'ambition d'un modèle économique stable et pérenne, évalué par la CPAM et l'ARS. Ce modèle implique de réinvestir les économies réalisées par le système de santé pour financer de nouvelles actions de santé, notamment la prévention, en amont des soins nécessaires,
- Mettre en œuvre un nouveau modèle d'alliances territoriales, en faisant le lien entre l'environnement d'innovation représenté par les acteurs du consortium, et les besoins et priorités des territoires ruraux.

Cette ambition s'appuie sur un accompagnement du Territoire dans le changement de paradigme et donc l'implication des citoyens dans les processus de création de valeur en Santé. L'une des actions de « Territoire de Santé de Demain » est la constitution d'un Living Lab « Prévention » rayonnant sur l'Eurométropole de Strasbourg et sur la Communauté de Commune du Pays de Saverne Plaine et Plateau.

Ce Living Lab se veut un outil territorial coopératif pour accompagner les acteurs de l'innovation en santé (qu'ils soient privés ou publics), patients ou professionnels de santé. C'est un **Laboratoire citoyen de co-construction et d'usage pour l'amélioration de la Santé et du Bien-Être du Territoire.**

Le projet de Living Lab réunit d'ores et déjà des partenaires fondateurs que sont :

- La Ville de Strasbourg
- Le Département du Bas-Rhin
- Siel Bleu
- Indoor Santé
- Co-ok
- HAGER
- France Assos Santé
- BioValley France

Qui se rejoignent sur les valeurs fondatrices du Living Lab à savoir :

- Ouverture & neutralité
- Bienveillance & Confiance

- Egalité
- Collaboration

Le Living Lab complétera deux projets de lieux de soins de proximité à Strasbourg et Saverne en portant les projets d'Innovation qui sont :

- La Maison Sport Santé à Strasbourg
- La Maison du Bien-Être à Saverne

Ces deux projets visent à apporter des réponses de proximité aux enjeux de la prévention sur les 2 territoires. Le Living Lab portera la partie innovation dans ces Maisons.

L'offre du Living Lab s'articulera autour des services suivants :

- **Recherche, étude et conseil hors propriété intellectuelle.** Il s'agit généralement de la principale source de revenus pour les Living Labs qui débutent. Le Living Lab participe notamment aux projets de recherche financés à l'issue d'appels à projets européens, nationaux ou régionaux. Quand il est sous-traitant, il facture les locaux, les équipements, le temps passé par le personnel du Living Lab, l'accès aux cohortes selon des modalités répondant aux exigences particulières permettant de garantir la qualité de la co-conception et le respect des réglementations.
- **Accompagnement et évaluation de projets**
 - **Accompagnement de projet IDEATION** : partager des projets avec des individus concernés, confronter les concepts avec les pratiques réelles, la culture, les attentes des usagers.
 - **Evaluation FORMATIVE** : monter tout ou partie de la solution et permettre de l'essayer, en tester la pertinence, le sens, déterminer si les usagers seront prêts à l'utiliser, proposer des ajustements et améliorations. Cette évaluation peut se faire dans les locaux du Living Lab ou en situation réelle.
 - **Evaluation SOMMATIVE** (prototypage) : évaluation conclusive effectuée en vue d'une mise sur le marché et/ou de l'obtention d'un marquage CE, notamment pour les dispositifs médicaux.
- **Evaluation NORMATIVE** dans le cadre d'un processus de décision d'une entité publique où le Living Lab serait considéré comme un expert/centre technique. En association avec les collectivités territoriales partenaires, il serait possible de mettre en place une procédure de validation par le Living Lab des produits "sport-santé" et "perte d'autonomie" en vue de leur acquisition ou de leur déploiement par ou pour des entités publiques. Une entreprise souhaitant commercialiser dans ce

cadre un équipement relatif à la thématique "sport-santé" et "perte d'autonomie" devra se soumettre à une étape de validation de son produit par le Living Lab, selon un process normé à définir par le Living Lab en accord avec le service d'achat concerné. Cette offre de services s'inscrit notamment dans un schéma régional Grand Est en lien avec Innov'Autonomie, qui sera l'organisme associatif qui gèrera cette offre, et les travaux en cours avec le Forum des Living Lab Santé & Autonomie.

- **Formation** : les Living Labs proposent généralement des cursus ou modules de formation universitaires et techniques (ex.modules de formation sur la méthodologie d'innovation et de création, modules de formation Kerpape auprès de la CAPEB, cursus Living Lab d'Humanité, formation de permis de conduire Living Lab handicap moteur, formation...), qui peuvent représenter une part significative de leurs revenus.

La constitution du Living Lab se fera dans les conditions de l'Appel à Projet « Territoire d'Innovation », sur les enveloppes de prise de participation de la Banque des Territoires qui se comportera comme un investisseur éclairé.

Pour répondre à ces exigences, le pôle BioValley France, en représentant le groupe de partenaires, propose de structurer le Living Lab en vue de sécuriser les financements nécessaires à la création du Living Lab.

3. Objectif du cahier des charges

Le présent cahier des charges vise à la sélection d'un prestataire qualifié pour la mise en œuvre des workpackages décrits ci-dessous en tenant compte du contexte et des contraintes du commanditaire.

Au travers de cette mission, BioValley France souhaite être accompagné sur :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">• La Stratégie et le Positionnement du Living Lab• La structuration & la consolidation d'un écosystème de partenaires engagés |
|--|

Workpackage 1 : Stratégie et Positionnement du Living Lab

- **Objectifs :**

Sur la base du travail déjà engagé dans le cadre de la réponse à l'Appel à Projet « Territoire d'Innovation », le candidat s'attachera à apporter les éléments complémentaires à la consolidation du Business Plan en :

- Validant l'adéquation entre les besoins du marché et l'offre du Living Lab
- Portant une attention particulière sur le modèle économique et le modèle d'investissement et de valorisation.
- Validant le positionnement du Living Lab avec les partenaires

- **Résultats escomptés et livrables :**

- Diagnostic du projet
- Recommandation & Plan d'action associé
- Business Plan consolidé & Executive Summary
- Elevator pitch

Workpackage 2 : Structuration & constitution d'un écosystème de partenaires engagés

- **Objectifs :**

Pour réussir la mise en place du Living Lab, il est important de pouvoir communiquer vers les différentes parties prenantes pour identifier les forces qui permettront de déployer rapidement l'offre du Living Lab. Il peut s'agir d'investisseurs mais également de partenaires potentiels qui rejoindraient le Living Lab. Ce deuxième lot a pour objectif de définir les éléments de communication et les éléments de langage pour chaque cible :

- Participer à la construction des messages pour construire la notoriété et la réputation du Living Lab
- Cibler et faciliter la mise en relation auprès de partenaires potentiels
- S'assurer de l'alignement des visions des partenaires

- **Résultats escomptés et livrables :**

- Plaquettes de communication et éléments de langage
- Listings des partenaires qualifiés avec contacts type décideurs
- Eléments clés de la constitution de la future structure juridique pour les partenaires

4. Réponse au présent cahier des charges

L'offre méthodologique en réponse au cahier des charges devra comporter (30 pages maximum) :

- Une brève présentation du prestataire et de sa compréhension de la demande ;
- Ses références sur cette typologie de missions ;
- Pour chaque Workpackage, le détail de la méthodologie proposée, les moyens mis en œuvre, le format des livrables envisagés ;
- La séniorité et les compétences des personnes impliquées ;
- Une présentation des experts susceptibles d'intervenir sur les différents items ;
- Un planning prévisionnel ;
- Une offre de prix détaillée.

Dans la proposition de prix, il faudra impérativement détailler :

- La charge par profil ;
- Le cout journalier par profil ;
- Fournir le CV des intervenants pressentis pour cette mission.

En sus des éléments requis (mais toujours dans les 30 pages demandées), le prestataire pourra joindre toute autre information ou condition particulière qu'il jugera utile de mentionner pour démontrer son savoir-faire.

5. Remise de l'offre

La date de remise de l'offre est fixée au mercredi 15 janvier 2020 à 18h00. Les offres sont à adresser par courriel aux adresses suivantes :

- guillaume.facchi@biovalley-france.com
- emmanuel.perrodou@biovalley-france.com

6. Durée de la mission

BioValley France souhaite démarrer les travaux au plus tard le lundi 3 février 2020. La facture finale doit être datée au plus tard le 30 juin 2020.

7. Choix des prestataires

a. Critères de sélection

Le choix du prestataire sera fait :

- Par le Pôle BioValley France,
- Par des partenaires du projet Living Lab.

b. Modalités de sélection

Le profil de la société candidate (1/3 de la note finale) :

- Expertise sur les levées de fonds auprès de groupes privées
- Connaissance des méthodologies d'Open Innovation ;
- Connaissance de l'écosystème strasbourgeois ;
- Équipe ;
- Références clients.

La valeur technique et méthodologique (1/3 de la note finale) :

- Ressources affectées ;
- Planning prévisionnel ;
- Organisation de l'équipe (répartition, séniorité) ;
- Proposition de gestion de projet et démarche ;
- Pertinences des livrables (nombre, format, contenu) ;

Le prix (1/3 de la note finale) :

- Coût global de la prestation ;
- Coût moyen/ profil et séniorité.

8. Référents et contacts utiles

BioValley France

550 Boulevard Gonthier d'Andernach
67400 Parc d'Innovation – ILLKIRCH
Tel : 03 90 40 30 00

Guillaume FACCHI, Coordinateur des programmes stratégiques

Tel : 03 90 40 30 02

Mob : 06 77 97 67 39

E-mail : guillaume.facchi@biovalley-france.com

Emmanuel PERRODOU, Responsable Croissance & Services aux Entreprises

Tel : 03 90 40 57 36

Mob : 07 75 21 93 46

E-mail : emmanuel.perrodou@biovalley-france.com